Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

# Télévision : La carte au trésor aux Baux-de-Provence et en Pays d'Arles



Ce soir, mercredi 26 juillet, l'équipe de La carte au trésor pose ses valises dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. A cette occasion, Les deux candidats, Pauline et Fabrice, partent à la découverte du Pays d'Arles. Des Baux-de-Provence jusqu'à la Camargue en passant par Arles, Saint-Rémy-de-Provence, les Alpilles, et les Saintes-Maries-de-la-Mer, l'émission animée par Cyril Féraud va permettre aux téléspectateurs de s'immerger dans un riche patrimoine architectural hérité des Romains, avant de s'aventurer dans la Camargue, terre de traditions ancrées depuis des générations. Un accueil particulier est réservé aux participants, avec la présence des Alphajets de la Patrouille de France.

*La carte aux trésors. Mercredi 26 juillet 2023. De 21h10 à 23h25 sur France 3*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

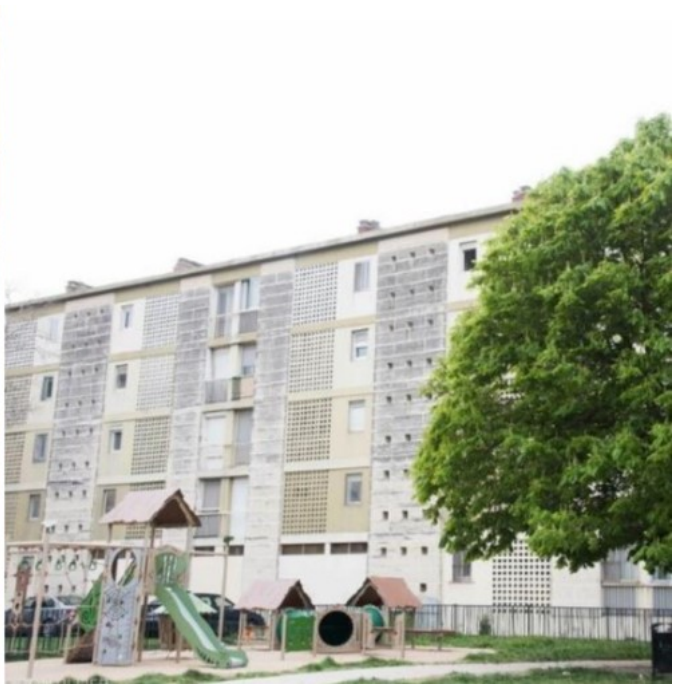


# Logement : Vilogia reprend la SEM du pays d’Arles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026





**Le conseil municipal de la ville d'Arles vient d'acter la cession des parts de la ville dans la Sempa (Société d'économie mixte du Pays d'Arles) à Vilogia. Le Groupe spécialisé dans l'habitat social va donc reprendre les 1 704 logements que compte la SEM. De quoi lui permettre de franchir le seuil des 5 000 logements dans le Grand Sud.**

Lors de la dernière séance du Conseil municipal d'Arles, une délibération a été adoptée autorisant la cession des parts de la ville d'Arles dans la Sempa (Société d'économie mixte des Pays d'Arles) au groupe Vilogia. En conséquence, ce dernier va donc reprendre les 1 704 logements que compte cet organisme de logements sociaux qui fusionnera au sein de Vilogia.
L'opération intervient dans le cadre de la loi ELAN, qui impose aux organismes HLM gérant moins de 12 000 logements de se rapprocher de groupes de taille plus significative.

**Fusion effective au 1er janvier 2024**
Dans cadre de cette fusion qui interviendra au 1er janvier 2024, Vilogia s'engage à investir 38M€ sur le territoire du pays d'Arles.
« Ce rapprochement permettra de déployer sur le territoire du pays d'Arles des moyens financiers nouveaux et significatifs, notamment au profit des investissements sur le patrimoine : 20M€ HT consacrés à la rénovation urbaine du quartier de Griffeuille à Arles », explique Vilogia qui s'engage également à mener le programme de rénovation avec l'objectif d'une première inauguration dans un délai de 36 mois à compter de la signature du protocole de cession.
D'autre part, 3M€ HT seront investis dans le cadre du projet Anru dans le quartier des Ferrages à Tarascon, 5M€ HT sur ce même quartier, hors convention ANRU, afin de mener des opérations de réhabilitation identifiées par la Sempa, ainsi que 10M€ HT qui seront dédiés aux travaux prévus dans le cadre du Plan Stratégique de Patrimoine de Vilogia.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

« Par ailleurs, le pays d'Arles bénéficiera désormais des compétences et de l'expérience d'un groupe d'envergure nationale, complète Vilogia. Ainsi, le projet Anru des Ferrages à Tarascon sera piloté par le GIE La Meta, entité crée par Vilogia et spécialisée en ingénierie de renouvellement urbain (relogement, montage financier, maîtrise d'ouvrage…). Un comité d'orientation stratégique territorial associant le bailleur et les acteurs locaux sera créé pour prioriser les interventions de réhabilitation, déterminer la politique d'attribution en fonction des enjeux des collectivités, et définir les axes de développement futurs. »

**Reprise du personnel et maintien des conditions de bail des locataires**
L'ensemble du personnel de la Société d'économie mixte sera intégré aux effectifs de Vilogia et maintenu à son poste. Vilogia maintiendra tous les points d'accueil aujourd'hui disponibles aux locataires de la Sempa dont l'agence d'Arles et les permanences existantes dans les différents hameaux et à Tarascon notamment. Enfin, les conditions de bail des locataires actuels seront intégralement maintenues:

**Vilogia poursuit son implantation en région Paca**
Implanté depuis 2012 dans la région Grand Sud, le Groupe Vilogia y continue son développement. Présente à travers 2 agences (Nice et Marseille), la direction du territoire Grand Sud de Vilogia assure une production d'environ 300 logements par an sur la Métropole-Aix-Marseille Provence, le Var et les Alpes-Maritimes, pour un investissement annuel de 30 à 50M€. A ce jour, le groupe gère plus de 3 200 logements sur ce territoire. L'implantation dans le pays d'Arles permettra à Vilogia de franchir la barre des 5 000 logements dans la région en 2024.

L.G.

---

# La CCI du Pays d'Arles interpelle les candidats à la présidentielle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026





**Dans une lettre ouvertes aux candidats à la prochaine élection présidentielle, Stéphane Paglia, président de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) du Pays d'Arles a adressé un vibrant plaidoyer à la reconnaissance de son territoire. A cette occasion, il interpelle notamment le futur président de la République sur la réalisation de la LEO, ce contournement Sud d'Avignon, « fondamentale pour le développement du nord du Pays d'Arles ».**

« Mesdames les candidates, messieurs les candidats à la présidence de la République, en tant que corps intermédiaire, le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie se tient, depuis toujours, aux côtés de l'État et de son plus haut Représentant, débute Stéphane Paglia, président de la CCI du Pays d'Arles, dans la lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle 2022. À l'Appel de la France, nous nous sommes pleinement engagés dans le défi de la relance économique et de la réindustrialisation. Demain, ce défi sera vôtre et de nouveau, vous pourrez vous appuyer sur les CCI pour le déployer auprès des entreprises et au niveau des territoires. »

### 15 700 établissements représentant plus de 37 200 salariés

Rappelant ensuite les enjeux nationaux mis en avant par CCI France (investir massivement dans le développement des compétences des jeunes et des adultes, faire le choix d'une France d'entrepreneurs, développer le commerce de proximité pour reconquérir les centralités dans tous les territoires, engager

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

dans le renouveau productif l'ensemble du tissu d'entreprises de l'industrie et des services à l'industrie, protéger les maillons clés de chaînes de valeur constituant des points forts de l'industrie française, transformer les conséquences de la crise sanitaire en atouts pour demain ainsi que soutenir l'internationalisation des PME) la CCI du Pays d'Arles a souhaité interpeller directement les candidats sur la situation de son territoire regroupant 15 700 établissements représentant plus de 37 200 salariés.

**Un carrefour loin de la métropole marseillaise**
« Territoire à l'ouest des Bouches-du-Rhône, s'étirant le long du Rhône depuis le Vaucluse au nord, jusqu'aux rives de la Méditerranée au sud, le Pays d'Arles se singularise par sa position périphérique par rapport à la Métropole Aix-Marseille-Provence et de carrefour entre l'Europe et le bassin méditerranéen ainsi que par la présence d'espaces naturels, agricoles et patrimoniaux d'exception, poursuit Stéphane Paglia en s'adressant au futur président de la République. Le Pays d'Arles est composé d'une trentaine de communes des Bouches-du-Rhône non rattachées administrativement à la Métropole Aix-Marseille-Provence. Profondément rural, le Pays d'Arles est un territoire de proximité pour ses habitants et son tissu économique. Le Pays d'Arles ne se vit pas en opposition avec la métropole marseillaise mais bien en complémentarité avec cette dernière. »

**Une terre agricole, de nature, d'art de vivre, de culture et de patrimoine**
« Stratégiquement placé au croisement de l'arc Italie-Espagne et de l'embouchure de la vallée du Rhône, le Pays d'Arles assure et assume un rôle de carrefour entre les nombreux flux humains et de marchandises en provenance ou à destination de l'Europe d'un côté et du bassin méditerranéen de l'autre. Territoire agricole, le Pays d'Arles l'est au plus haut point en multipliant les labels AOC, AOP, IGP, agriculture biologique… pour son riz, ses olives et son huile d'olive, son miel, son vin, sa viande de taureau et d'agneau, son foin de Crau, sa laine Mérinos… 60% de la production agricole du département y est ainsi réalisée. »

« Entre Provence et delta du Rhône, le Pays d'Arles abrite, entre autres, la dernière steppe aride protégée d'Europe constituée par la Plaine de la Crau, la plus grande zone humide de France avec la Camargue et la chaîne des Alpilles, relief émergeant tel une île entre les plaines de la Durance et du Rhône. Arles, ses arènes, son théâtre antique, sa Tour Luma impressionniste en hommage à l'œuvre de Vincent Van Gogh et ses Rencontres Internationales de la Photographie qui fêteront cette année leur 53 e édition ; Saint-Rémy-de-Provence et son site romain de Glanum ; Tarascon et son château médiéval ; les Baux-de-Provence et son aura de plus beau village perché et fortifié de France… sont autant de témoignages de sa vitalité patrimoniale et culturelle… Tout ceci n'est qu'un aperçu de l'extraordinaire richesse du Pays d'Arles qui en fait un territoire aux enjeux multiples. Ce sont ces enjeux spécifiques, à dimension nationale, qui nous préoccupent et nous poussent à solliciter vos réponses. »

> **« Vous ne pouvez pas rester sourds aux inquiétudes du monde économique du Pays d'Arles. »**

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

**La crainte d'un retour du projet de fusion entre le département des Bouches-du-Rhône et Aix-Marseille**
« Une fois les échéances électorales passées, le projet de fusion entre le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence, mis en stand-by, pourrait, de nouveau, être débattu et servir de modèle d'organisation territoriale pour d'autres métropoles. Au-delà de la réforme institutionnelle, ce projet nous alerte sur l'impact d'une telle décision sur les entreprises du Pays d'Arles. Aujourd'hui, les services économiques rendus aux entreprises, la gestion des zones d'activités et la fiscalité foncière sont décidés par des collectivités territoriales qui sont au plus près d'elles, qui connaissent les réalités économiques et les spécificités du Pays d'Arles. Demain, qu'en sera-t-il ? Alors que la crise a révélé que la proximité dans les décisions politiques et fiscales était essentielle pour l'efficacité de l'action publique, vous ne pouvez pas rester sourds aux inquiétudes du monde économique du Pays d'Arles sur ce sujet. Pour vous, quel sera le devenir du Pays d'Arles, territoire de proximité, si ce projet de fusion se concrétise ? »

**Au cœur des flux humains et de marchandises**
« Trois infrastructures majeures, une déjà en activité et deux en devenir, vont jouer un rôle primordial dans le maintien et le développement de la position de carrefour économique du Pays d'Arles.

Le port de commerce quadri-modal d'Arles :

- les nombreux investissements effectués depuis que la CCI du Pays d'Arles le gère, lui ont permis de développer une expertise reconnue dans l'acheminement de marchandises non containérisées.

Deux objectifs pour l'avenir :

- en faire également un port à containers, véritable base arrière du Grand Port Maritime de Marseille,
- positionner le port de commerce d'Arles comme un pivot de l'économie circulaire facilitant le report du fret sur les modes de transport massifiés du fleuve et du fer.

Des mesures allant dans ce sens ont été annoncées. Ces mesures s'inscrivent dans la durée. Même si elles ne sont pas figées, le principe qu'elles érigent, à savoir le développement des transports fluviaux et ferroviaires, doit être soutenu par toutes candidates et tous candidats à la fonction suprême. Quelle sera la place des transports fluviaux et ferroviaires dans votre politique des mobilités ? »

> **« La réalisation de la LEO est fondamentale pour le développement du Pays d'Arles. »**

**Contournement d'Arles et soutien appuyé à la LEO**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

« Tronçon manquant entre l'Italie et l'Espagne, le contournement autoroutier d'Arles apparaît comme l'unique solution pérenne face au défi d'une mobilité efficiente et durable en Pays d'Arles. Certes, cela peut paraître contradictoire d'associer 'autoroute' et 'mobilité durable' mais la situation locale justifie cette association audacieuse. Il suffit d'avoir emprunté une seule fois l'actuelle RN113 à hauteur d'Arles pour comprendre sa dangerosité, les nuisances engendrées et la pression exercée sur le territoire par cet unique point de passage du Rhône à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde. Les déplacements humains et de marchandises doivent s'effectuer de façon optimale et les conditions actuelles de circulation autour d'Arles ne le permettent pas. Seule sa réalisation, associée aux mesures en faveur du report vers les transports en commun et les modes doux, assurera une amélioration réelle et durable de la situation. »
« La réalisation des 13km de la Liaison routière Est-Ouest LEO permettant de contourner Avignon par le sud est fondamentale pour le développement du nord du Pays d'Arles. Par sa proximité avec Avignon, ce territoire bénéficie d'un dynamisme démographique, économique et touristique fort. La LEO permettra de soutenir cette croissance, de désenclaver les communes du nord des Bouches-du-Rhône et d'assurer une meilleure accessibilité aux infrastructures majeures de transport de l'agglomération avignonnaise telles que la gare TGV et celle de fret, le port fluvial ou l'aéroport. Vous le savez, la mobilité est un maillon fondamental de l'activité, qu'elle soit agricole, artisanale, industrielle, commerciale, tertiaire ou touristique. Une mobilité entravée fragilise tout un territoire, son économie et ses emplois, c'est pourquoi nous vous posons clairement la question. Quel soutien apporterez-vous à ces deux projets d'infrastructures, majeures, pour notre territoire ? »

**« Créer au Nord du Pays d'Arles un 'Rungis' du Sud. »**

**Attentes alimentaires et réindustrialisation en milieu naturel**
« La CCI du Pays d'Arles fait partie des partenaires institutionnels et privés qui soutiennent le projet de Grand Marché de Provence de Châteaurenard. L'objectif est de créer, au nord du Pays d'Arles, un 'Rungis' du Sud qui associerait Marché d'intérêt national (Minà, producteurs locaux et transformateurs agroalimentaires. Le site est idéalement placé sur l'axe de la ligne de fret ferroviaire Perpignan-Rungis, à proximité du port de commerce d'Arles et des axes autoroutiers de la vallée du Rhône et de l'arc méditerranéen. Ce projet ambitieux est structurant pour le Pays d'Arles. Il contribuera au développement d'une filière agricole et agroalimentaire forte, aux bénéfices des habitants du territoire mais également de toute la France. Quel appui donnerez-vous à ce projet ? »

« Depuis des siècles, les habitants du Pays d'Arles ont appris à dompter la nature sauvage de leur territoire, à vivre avec les caprices du Rhône et à exploiter une terre exigeante mais généreuse. La Camargue doit affronter la réalité du changement climatique Depuis des siècles, la Camargue a été façonnée et le Rhône discipliné par l'Homme afin de permettre le développement d'activités économiques agraires, industrielles et touristiques. Face aux incertitudes, des questions se posent quant à son avenir : faut-il aller vers une re-naturalisation idéalisée ? Déconstruire ce que l'Homme a mis des générations à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

construire ? La sanctuariser dans son état actuel ? Assurer la continuité de son exploitation agricole et touristique par des aménagements spécifiques ?… Nous n'avons pas de réponses définitives à ces questions. »Notre rôle est de contribuer aux réflexions autour de l'avenir de la Camargue et de soutenir les entrepreneurs qui seront impactés par les choix qui seront faits. Les décisions finales, c'est vous, Mesdames et Messieurs, qui les prendrez en temps et en heure mais, quelles seront-elles ? »

« Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) qui s'applique aux principales communes du Pays d'Arles va être révisé. Nous soutenons son objectif de protection des vies et des activités humaines face au risque d'inondation. Mais, ces dernières années des travaux d'aménagement et de sécurisation ont été menés. Des terrains qui, hier, étaient en zone de très forte vulnérabilité, sont aujourd'hui bien moins exposés. Nous appelons, donc, à ce que la révision du PPRI donne l'opportunité de libérer du foncier économique en Pays d'Arles, notamment dans les zones d'activités. Trois objectifs : répondre aux demandes d'implantation et de croissance des entreprises et créer, ainsi, des opportunités d'emploi pour les habitants du Pays d'Arles. En tant qu'acteur économique de l'emploi, la CCI du Pays d'Arles sait qu'une des composantes de la dynamique de la création d'emploi est la capacité des entreprises à s'investir dans un territoire. Aujourd'hui, il est difficile pour une entreprise de projeter son développement sur un Pays d'Arles sans foncier. Permettre au Pays d'Arles de prendre sa part dans la réindustrialisation de la France, soulager la pression sur la consommation des espaces naturels et agricoles et répondre aux attentes de la Loi Climat et Résilience et à ses objectifs de Zéro Artificialisation Nette en ciblant ce nouveau foncier économique de manière privilégiée sur les zones d'activités économiques. Nous vous interrogeons donc : comme les autres territoires français contraints par la nature, le Pays d'Arles doit-il, également, être contraint dans son développement économique ? »

**Le Pays d'Arles, révélateur de la fragilité de l'économie touristique**

« Grâce à la qualité exceptionnelle de son environnement naturel et patrimonial, le Pays d'Arles est complètement en phase avec les aspirations d'écotourisme, de tourisme expérientiel ou de 'slow' tourisme de la clientèle touristique et a pu, malgré la crise sanitaire, tirer son épingle du jeu. Cette réussite risque de n'être qu'illusoire si des solutions ne sont pas trouvées afin de rendre de nouveau les métiers liés au tourisme attractifs. Au sortir de la crise, les entreprises touristiques du Pays d'Arles sont fragilisées. Elles peinent, en effet, à recruter des travailleurs saisonniers, à leur trouver des solutions d'hébergement et éprouvent, également, les plus grandes difficultés à fidéliser leur personnel permanent. Les perspectives de reprise en sont, ainsi, profondément altérées. Cette problématique n'est pas spécifique au Pays d'Arles, mais elle y est, ici, particulièrement prégnante car le tourisme est un des principaux moteurs de l'économie locale. Comment comptez-vous vous saisir de cet enjeu primordial pour l'économie du Pays d'Arles ? »

« Voici en quelques paragraphes, mis en avant les principaux enjeux auxquels le Pays d'Arles sera confronté dans les années à venir et qu'il nous a paru nécessaire de porter à votre connaissance. Nous nous tenons, bien évidemment, à votre disposition si vous souhaitez échanger plus en avant sur ces questions et en serions honorés. La CCI du Pays d'Arles ne doute pas de l'attention, Mesdames les candidates et Messieurs les candidats, que vous apporterez à son territoire et nous vous en remercions par avance. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !